

L'expert judiciaire violeur en série écope de dix ans de prison !

vendredi 10 décembre 2021 11:34

L'expert judiciaire violeur en série écope de dix ans de prison !

ALERTE INFO



Par Laurence Wauters
| Publié le 10/12/2021 à 10:28

- [Lecture zen](#)

Ancien policier de la zone de police d'Ans devenu expert psy auprès de la justice liégeoise, Alan Dujardin, habitant de Loncin âgé de 44 ans, a écopé, ce vendredi matin, d'une peine de neuf ans de prison pour les faits de **mœurs**.

Poursuivi devant le tribunal correctionnel de Liège pour des abus sexuels commis entre le début des années 2000 et l'an dernier, Alan Dujardin devait répondre de 18 viols, attentats à la pudeur et faits de voyeurisme sur les mêmes victimes.

Du GHB à leur insu

Celles-ci avaient toutes expliqué s'être senties fort mal, perdant toute volonté de se débattre et se montrant « dociles », après avoir bu un verre seulement.

[Lire aussi Expert judiciaire & violeur série: les vidéos originales des faits versées au dossier](#)

Son statut d'expert pour la justice les mettait en confiance quand il les invitait chez lui ou se rendait chez elles... On a retrouvé toutes les vidéos des faits, classées par nom ; il y indiquait parfois « drugged » (« droguée »), mais il niait leur avoir administré à leur insu du GHB. Il ne reconnaissait que les avoir filmées à leur insu, ce qui constitue une infraction de voyeurisme, mais il soutenait qu'elles étaient consentantes pour les rapports sexuels.



[Lire aussi Un expert judiciaire ansois jugé pour viols: on le surnomme... «le roi des](#)

[cocktails»](#)

Matériel pédopornographique

On avait également découvert chez lui, en perquisition, du matériel pédopornographique qui n'aurait pas été en lien avec son travail (il rendait des expertises dans des affaires d'enfants abusés) ainsi que 42 grammes de cannabis. Pour ces faits, il écope de peines supplémentaires de 10 mois et de trois mois de prison. Le tribunal a relevé, dans un jugement charpenté d'une soixantaine de pages, la très longue période infractionnelle, le fait que le prévenu exerçait pour la justice, et le grand nombre de victimes.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : [Liège \(prov. de Liège](#)

À partir de l'adresse <https://lameuse.sudinfo.be/88-1569/article/2021-12-10/lexpert-judiciaire-voleur-en-serie-ecope-de-dix-ans-de-prison?utm_campaign=Newsletter+Sudinfo&utm_content=&utm_medium=Mail&utm_source=SP20211210+-+11&utm_term=>